

Les nouveaux enjeux du «Vivre et travailler au pays» Pour la création d'un espace «vival»

par Jean Ollivro,
géographe à l'université de Rennes 2

Rapporté par Gilles Maréchal, coordinateur Frcivam Bretagne



La commande de cette intervention était de replacer le thème de l'installation dans son contexte social, économique, historique et surtout géographique. En d'autres termes, prendre un peu de hauteur, lever le nez du guidon pour manifester une réflexion placée sous les auspices d'échanges décloisonnés, en évitant l'agricolo-agricole. L'auteur a pris le parti de resituer les enjeux à partir de

dynamiques territoriales : vitalité des espaces locaux, évolutions différenciées des territoires, utilisation de cette diversité pour porter précisément des projets adaptés au milieu. Ce parti pris du local, de la vie concrète et quotidienne ne signifie pas un désintérêt pour les échelles plus vastes. Les évolutions sont analysées à toutes les échelles, de la commune au territoire national, et dans le temps long, à partir du XIX^{ème} siècle.

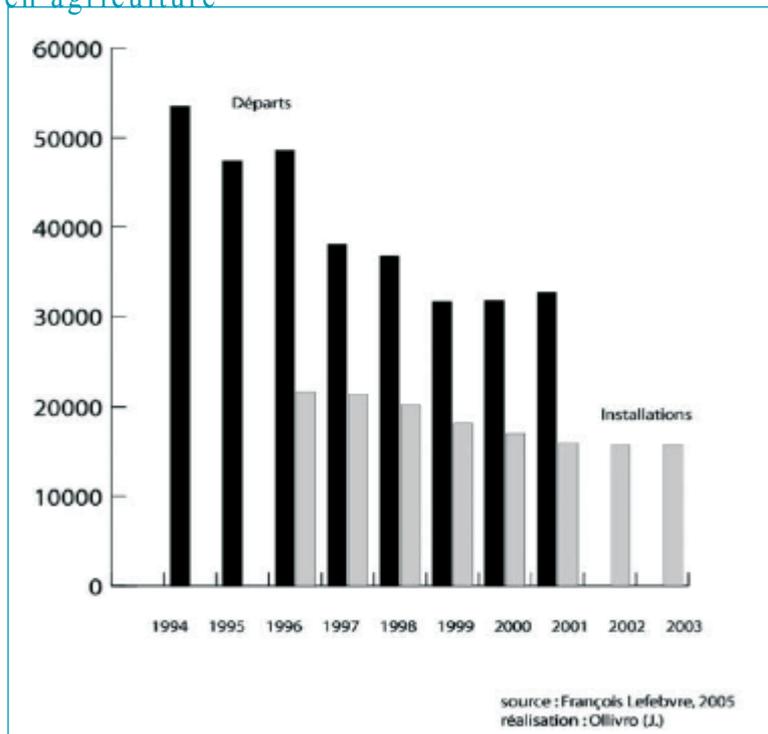
Il faut d'abord dresser le constat que la crise de l'installation n'est pas accidentelle mais relève de difficultés systémiques, liées à l'organisation même de l'agriculture. Le nombre d'installations décroît régulièrement et atteint 15 791 en 2003, alors que les départs se chiffrent au double. On observe par ailleurs une forte évolution qualitative des installations, qui échappent de plus en plus aux standards reconnus : les immatriculations de chefs d'exploitation de moins de 40 ans passent à moins de 10 000 par an et parmi celles-ci, les installations aidées ne dépassent pas les 6 000 ; les installations aidées ne représentent plus que 43 % des installations totales. Une inadéquation forte existe entre l'offre des exploitations à reprendre et la demande des candidats à l'installation, et les systèmes d'aides ne correspondent pas toujours aux attentes des porteurs de projet.

Localement les effets de ce reflux peuvent être encore plus notables : ainsi en Poitou-Charente, entre 1990 et 2000, la chute de l'installation des jeunes agriculteurs est impressionnante : de 700 à 260 installés.

NB : ce texte est une interprétation, au sens musical (on joue la musique composée par quelqu'un d'autre) et linguistique (on ne cherche pas à traduire mot à mot, mais à restituer un sens général). La pondération des divers arguments est donc personnelle à Gilles Maréchal, bien que proche du texte présenté, mais aussi liée aux limites du genre «papier» qui affadit considérablement une intervention passionnante pour l'auditoire. Cependant, elle ne comporte pas de contresens dans la mesure où elle a été relue et «autorisée» par Jean Ollivro.



Évolution des départs et installations en agriculture



L'origine systémique des difficultés repose notamment sur :

- Le problème de l'accès au foncier : compétition foncière et agrandissement des exploitations (pour les installations, la Surface agricole utile est passée de 32 à 52 ha de 1988 à 2000).
- L'obtention des droits à produire.
- Le problème d'accès aux financements, l'installation nécessitant un capital croissant : en Midi-Pyrénées, 100 000 € pour créer son poste de travail, 200 000 € pour l'achat de foncier).
- Chez certains, le déficit d'image (isolement, contrainte horaire, image, difficulté économique, perte du «sens» : des départs croissants avant 55 ans, pour 1/3 dans le Poitou), les difficultés économiques et le peu de perspectives pour la profession, la perte de la fonction sociale.
- Chez d'autres, notamment ceux qui portent des micro-projets (surface exiguë, par exemple de 4 ha) ou des approches transversales, des difficultés à rentrer dans un système d'aides octroyées souvent selon une approche en «cheminée».
- Une inadéquation souvent très forte entre l'offre et la demande (Côtes d'Armor), face à l'insuffisance des rencontres et mises en réseau entre les cédants et les accédants.
- Le problème du statut des porteurs des micro-projets.
- Les nouvelles orientations de la Pac pourraient inciter les plus âgés à conserver leur terre et leur droit à paiement découplé de la production.

La ruralité n'est toujours pas définie

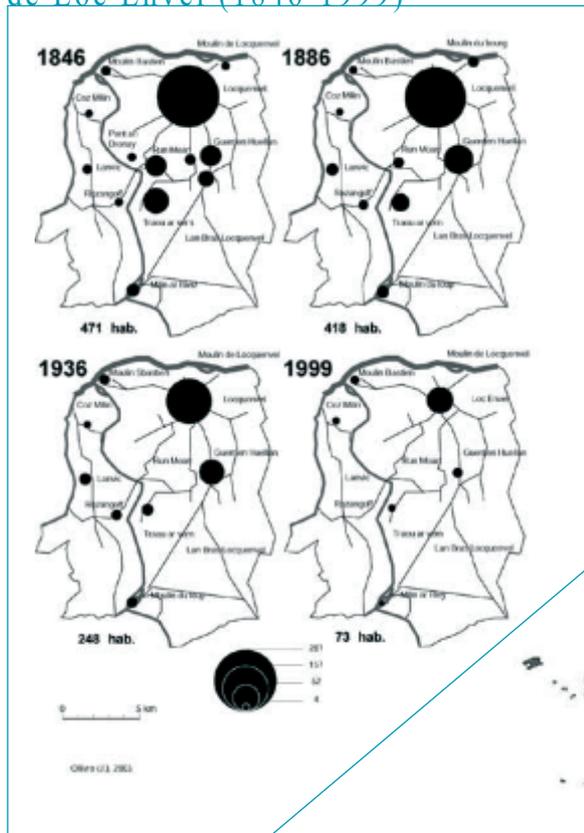
Ces problèmes de l'installation ne relèvent pas d'un simple retournement de conjoncture. Un retour sur l'histoire montre que la rupture était prévisible. On peut même employer le mot «inéluçtable» dans le cadre d'une configuration sociale et agricole déterminée. Il faut en particulier poin-



ter les bouleversements du monde dans une société de vitesse oubliant les territoires et certaines impasses sociales, environnementales et politiques d'un modèle «hors-sol» présenté comme «allant de soi».

D'abord, en 2006 la ruralité n'est toujours pas définie : elle est simplement ce qui reste pour les espaces dont la définition échappe aux catégories statistiques fondées sur les approches urbaines. Ensuite, les évolutions de l'agriculture ont une traduction directe sur la carte de la population comme le montre l'exemple de la Bretagne.

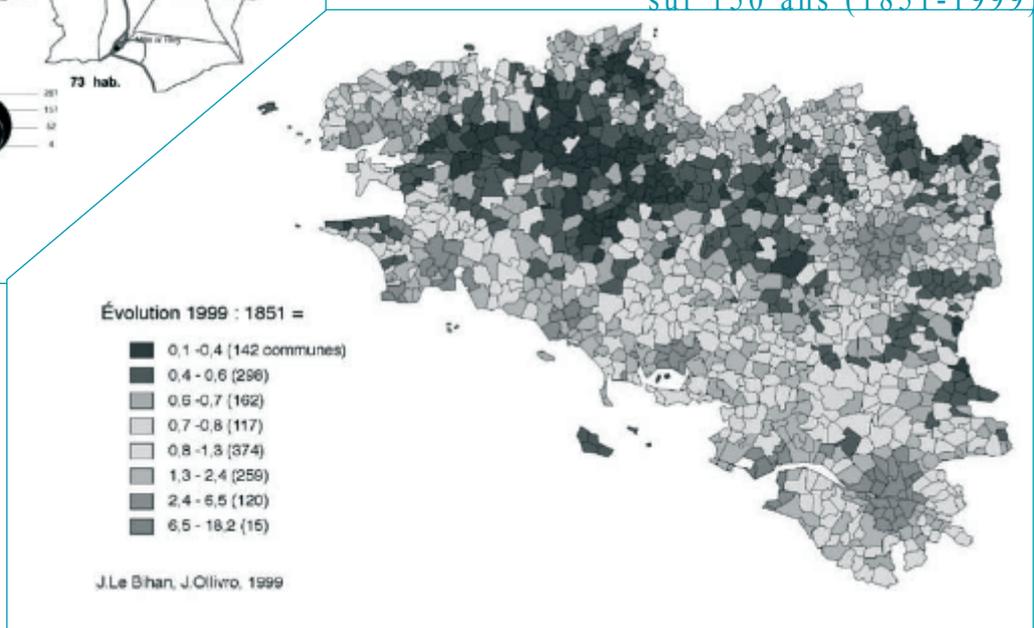
L'évolution de la population de Loc Envel (1846-1999)



Ce bouleversement se lit aussi à l'échelle locale comme le montre l'évolution de la commune de Loc Envel.

La comparaison de deux photographies illustre la métamorphose des campagnes en termes de population

L'évolution de la population bretonne sur 150 ans (1851-1999)



Quand on la considère sur le long terme, cette évolution est liée à quatre types de problèmes.

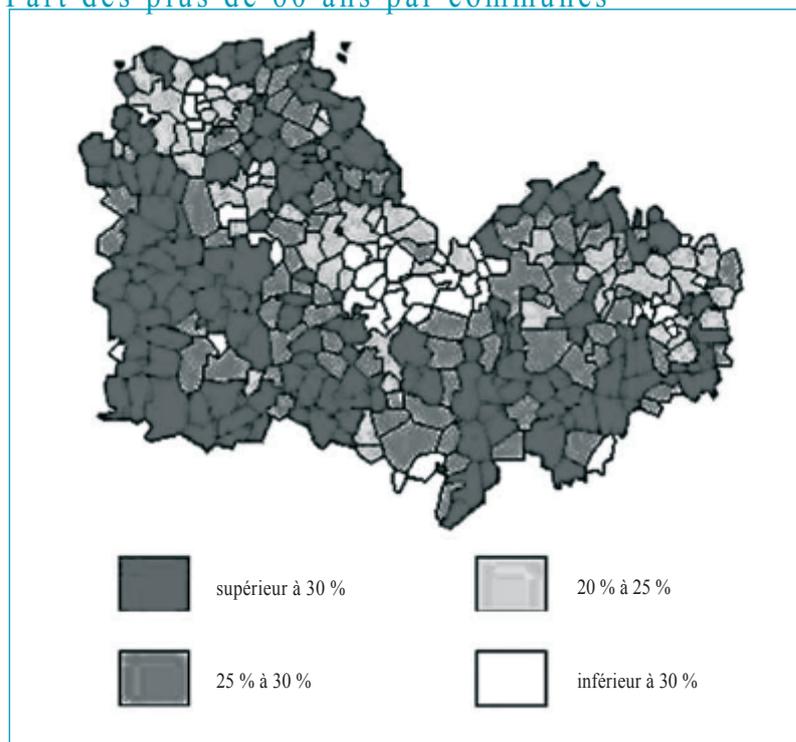
- Une conception duale opposant de façon caricaturale espace rural / espace urbain.
- L'essor des exclusions sociales et générationnelles avec l'essor d'un «zoning» entre les niveaux de richesses (ex : pauvreté d'ensemble des lointaines couronnes périurbaines), les classes d'âges, les professions...



- Les ruptures environnementales avec le milieu.
- L'agriculteur parfois déconnecté de la ruralité et qui exerce moins un effet d'entraînement sur les sociétés rurales.

L'essor de ce zoning et de cette différenciation spatiale saute aux yeux quand on prend l'exemple du département des Côtes d'Armor (où le chef lieu de département, Saint Briec est au centre)

Part des plus de 60 ans par communes



Agriculture de «niche», agriculture intégrée

La déconnexion de l'agriculteur du reste de la société peut être mise en relation avec les faits suivants :

- Une action politique renforçant la concentration (métropolisation dite «raisonnée», idée d'une concentration qui «protège», distribution des DGF au profit de la concentration, fermeture parfois accélérée des services publics dans le monde rural en se fondant sur des seuils discutables...).
- Des agriculteurs parfois heureux d'être dans une «niche», mais aussi de plus en plus intégrés, dépendants d'une économie allogène qui atteint ses limites (coût de l'énergie notamment).
- L'essor des conflits, notamment dans les espaces périurbains et littoraux.
- Une société de vitesse et " d'urgence " qui a perdu le temps de la construction...

Ce tableau pourrait sembler porter au pessimisme. Pourtant des dynamiques vont dans le sens d'un nouvel essor des campagnes. Un mouvement de contre métropolisation est d'abord en cours : les données statistiques sur la population montrent que certains espaces ruraux se repeuplent, et pas seulement les espaces péri-urbains.

Contrairement à toutes les prévisions, certains territoires jugés «sans avenir» (comme le Centre Bretagne) montrent l'essor de dynamiques inté-



ressantes. 8 % des Français utilisent aussi le télétravail dans leur emploi. La bi-résidentialité se développe beaucoup et de plus en plus d'habitants ont deux lieux de vie. Reste à savoir quelle sera l'ampleur exacte de ce mouvement émergent.

Ensuite, face aux impasses de la concentration métropolitaine et des constructions périurbaines, des initiatives locales construisent d'autres modèles d'urbanisme et donc d'autres façons de «vivre ensemble» (Saint-Herblain, Guichen...).

Le retour de la proximité, des filières courtes et du sens intégré dans l'acte de commerce sont recherchés par un nombre croissant de consommateurs, et des producteurs y font écho.

Enfin, de nouveaux porteurs de projets, au profil différent des installés «typiques» (plus vieux, plus formés, de culture plus urbaine), frappent aux portes du monde agricole avec des projets innovants, plus agri-ruraux que strictement agricoles.

On constate ainsi que c'est l'ensemble du territoire des Côtes d'Armor qui connaît un renouveau démographique. Il est aussi alimenté par l'arrivée de populations étrangères (anglaises notamment dans les Côtes d'Armor) qui insufflent de nouvelles façons de voir, des projets, des inspirations.

L'agriculture est une ressource pour les plus démunis

Le profil des nouveaux installés se caractérise aujourd'hui par un profil type représentatif d'une moyenne : un homme de 28 ans, installé sur 39 ha. Six fois sur dix en société. Dans 80 % des cas, il a au minimum un bac. Une féminisation est notable (un quart). Autour de ce profil moyen ont peu identifier une diversité de profils, dont 3 types caractéristiques : moins de 25 ans, en GAEC, qui n'a pas envisagé d'autres choix que l'installation en agriculture ; une installation choisie, avec un niveau BTS ou ingénieur, retour après transmission ou une autre expérience ; un retour à la terre vers 30/45 ans, souvent non aidé (exemple : dans le Gard, 64 % installation hors DJA, 47 % dans les Pyrénées Orientales, 66% dans l'Hérault).

Dans les zones à fort taux de chômage et de RMI, l'agriculture est une ressource pour les plus démunis et une opportunité de revenus (Nord-Pas-de-Calais par exemple). L'installation progressive sur des productions non contingentées est une voie.

L'essor de nouvelles filières «rurales» attire des candidats de profils très divers : le bio bien sûr, mais aussi agrotourisme, accueil des scolaires, santé, démarches associatives pour instituer des filières courtes, redécouverte de la complexité des sociétés...).

Créer de véritables contre-modèles

L'œil du géographe, qui se préoccupe avant tout d'avoir «des campagnes vivantes» plutôt qu'un souci corporatiste sur le nombre d'agriculteur, détecte un certain nombre de leviers afin de renverser la tendance.

Une réforme de la transmission pour éviter que les cédants aient plus d'avantages à démanteler qu'à transmettre. Les aides ADASEA¹ peuvent être en particulier complétées par les régions. Par exemple en Poitou Charente, il existe une convention région / SAFER² qui achète à l'amiable, a un droit de préemption si nécessaire et peut assurer une mise en réserve éventuelle pendant 2 ans. La région prend en charge les frais financiers liés aux acqui-

1. Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles. 2. Société d'aménagement foncier et d'établissement rural.



sition. Par ailleurs, un soutien des associations (en Languedoc Roussillon, ADEAR³, ESPERE ; association Avenir en Nord Pas de Calais) valorise les nouvelles initiatives dans le monde rural (40 installations en 3 ans, 60 % étaient au chômage ou RMI, 0,6 millions d'Euros en tout). Parfois le recours au privé peut être intéressant : AIRDIE en Languedoc (organise cofinancement Chambre, banques, MSA...)

Il est également nécessaire de mieux diffuser les innovations réussies pour créer des économies d'échelles et diffuser des innovations porteuses. On constate aujourd'hui un «nombre significatif et croissant de porteurs de projets qui ne trouvent pas de structures porteuses» (Terriam). La formation, sur les nouvelles technologies de l'information (NTIC) notamment, est déterminante.

Croiser l'offre et la demande (exemple du Boischaud : plus la demande est variée, plus il y a de chances que le cédant retrouve quelqu'un correspondant aux profil recherché) et mieux prendre en compte la diversité des aménités comme elle l'était dans le cadre des CTE - «fourniture du "bien" (économique) et du "lien" (social)» (Y. Léon) - est également nécessaire.

Enfin, il faut tendre à une nouvelle philosophie qui passe précisément par l'installation de jeunes, l'institutionnalisation de nouvelles temporalités de développement économique.

La conclusion va dans le sens de cet optimisme réaliste. La rupture entre l'urbain (présenté comme lieu de la raison) et le rural (désigné comme profond, isolé) est une rupture idéologique destinée à maintenir ou renforcer le système en place. Mais il y a possibilité aujourd'hui de créer de véritables contre-modèles pour contrer certaines équations «allant de soi» véhiculés par les modèles dominants (dispersion néfaste etc.). Ceux-ci existent parfois ou sont en émergence dans des espaces de vie qui impliquent les citoyens, les pays par exemple. La diffusion de ces expériences requiert d'élargir la sphère de représentation de l'agriculture, mais aussi de l'agriculture dans la société. Au-delà de l'agriculture (qui s'est éloigné de son «milieu»), voire du rural, il est nécessaire de créer un agencement plus complexe, germe de la construction d'une autre société.



3. Association pour le développement de l'Emploi Agricole et Rural.